

**Délai : Jeudi, 14 avril, 15h00**

((Communiqué de presse de 4029 frappes)).

Concours CIPRA – 6 prix de 25'000 euros chacun

## L'Avenir dans les Alpes a son prix

Six prix de 25'000 euros chacun récompenseront les meilleurs projets consacrés au développement durable dans l'espace alpin ! La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA a lancé ce concours aujourd'hui, jeudi 14 avril 2005, à Grenoble/F, Munich/D, Innsbruck/A, Milan/I, Ljubljana/SI et Berne/CH, dans le cadre de son projet « Avenir dans les Alpes ».

Des prix généreux seront attribués en vue de mieux faire connaître des activités et projets novateurs. Le lancement du concours a été effectué par les responsables du projet « Avenir dans les Alpes », Andreas Götz, Karin Hindenlang, Wolfgang Pfefferkorn, Michel Revaz und Aurelia Ullrich ainsi que Jernej Stritih, vice-président de la CIPRA. Les prix devront récompenser des activités novatrices dans différents domaines : « Notre intérêt va par exemple à des initiatives pour la commercialisation de produits régionaux, à des projets consacrés au tourisme, à la protection de la nature ainsi qu'à des projets destinés à combiner harmonieusement économie et société. La CIPRA récompense également des travaux en faveur de l'agriculture, de la culture ou de la gestion de la mobilité dans l'espace alpin, ainsi que des projets intégrant de manière exemplaire les acteurs concernés ».

En décernant les prix, le jury s'intéresse avant tout à la durabilité des projets. Ceux qui réussissent à concilier au mieux les intérêts écologiques, économiques et sociaux seront primés. Les personnes, groupes, institutions ou organisations ayant un projet en cours ou qui vient d'être terminé sont invités à participer.

Le concours englobe quatre domaines sociaux, économiques et écologiques importants pour l'espace alpin et deux domaines thématiques concernant le développement de modes d'action participatifs et l'augmentation des collaborations entre recherche, politique et mise en oeuvre :

1. Plus-value régionale : valorisation réussie des ressources régionales dans des chaînes de produits et de services ;
2. Capacité d'action sociale : valeurs socioculturelles et leur contribution à la qualité de vie dans l'espace alpin ;
3. Espaces protégés : leur contribution à la plus-value régionale et à la sauvegarde de la biodiversité ;
4. Mobilité : stratégies pour un trafic touristique, de loisirs et des pendulaires qui soit durable ;
5. Nouvelles formes de prise de décisions : codécision et coparticipation lors de la négociation des exigences en matière d'utilisation du territoire ;



Zukunft in den Alpen  
Avenir dans les Alpes  
Futuro nelle Alpi  
Prihodnost v Alpah  
Future in the Alps



6. Politiques et instruments : mise en œuvre pratique des recommandations aux milieux politiques.

#### **Du savoir à la mise en œuvre durable**

Le concours est une des activités du projet « Avenir dans les Alpes », financé par la Fondation MAVA pour la protection de la nature. Ce projet entend soutenir des initiatives nouvelles ou existantes dans l'espace alpin, conciliant la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques.

L'équipe du projet réunit les résultats de recherches et des savoirs pratiques et les prépare de façon à faciliter leur application concrète (**alpKnowhow**). La CIPRA met ce savoir à la disposition de toutes les personnes intéressées (**alpService**). Par ailleurs, elle soutient et encadre des projets pilotes durables. Les entreprises et organisations travaillant à des projets novateurs dans l'espace alpin vont pouvoir échanger et diffuser des idées et des expériences au sein du réseau „Entreprises Alpes“ (**alpPerformance**).

**Date limite pour la présentation : le 20 juillet 2005.** Les projets présentés figureront sur le site Internet à partir du 27 juillet. La remise des prix aura lieu le 22 septembre dans le cadre de la Conférence annuelle de la CIPRA à Brig/CH. Pour connaître les thèmes exacts du concours, les conditions et le formulaire de participation, veuillez consulter [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir).

**Vous trouverez des illustrations, des photos en qualité d'impression et le communiqué de presse à télécharger sur le site [www.cipra.org/avenir/presse](http://www.cipra.org/avenir/presse).**